

[Afficher dans votre navigateur](#)



IFRS en bref

Décembre 2023



Cette Newsletter vous présente les derniers développements en matière de normes IFRS

Comparaison IFRS / US GAAP : consultez notre dernière édition !



Cette nouvelle édition de notre ouvrage comparatif IFRS / US GAAP intègre, en particulier :

- les nouvelles exigences liées à la comptabilisation des contrats d'assurance ;
- une nouvelle guidance relative à l'impôt minimum mondial (top-up tax) et aux crédits d'impôt prévus par l'Inflation Reduction Act et CHIPS and Science Act américains.

JE TÉLÉCHARGE

Une nouvelle édition de notre ouvrage IFRS 2 « Share-based payments » est maintenant disponible !

Elle inclut, notamment, une aide pratique à la prise en compte des conditions ESG dans l'analyse du traitement comptable IFRS 2 applicable et comprend des exemples illustratifs établis sur la base de cas réels et accompagnés de des écritures comptables correspondantes.



**JE DÉCOUVRE LA
PUBLICATION**

Impôt minimum mondial (Pilier II) : informations à fournir en annexe et impacts sur les tests de dépréciation dans les comptes 2023



Découvrez notre article et la nouvelle vidéo avec les éléments clés à retenir.

EN SAVOIR PLUS

Une nouvelle édition de notre ouvrage « Fair value measurement » est disponible !

Elle vous aidera à appliquer les principes d'IFRS 13 « Fair Value Measurement » et du Topic 820 « Fair Value Measurement », en matière d'évaluation à la juste valeur et à comprendre les principales différences entre ces deux textes.



JE TÉLÉCHARGE

KPMG vous accompagne

Les ressources de KPMG International



Consulter

Consultez nos autres publications “On en parle”



**L'actualité réglementaire
des sociétés cotées**



**L'actualité comptable des
sociétés françaises**

Radio KPMG



**Rendez-vous sur notre
page dédiée**



**Téléchargez notre
application**

Contact Accounting Advisory

pour toute consultation technique notre équipe est à votre disposition



Contacter

L'équipe de rédaction



Emmanuel Paret

Associé KPMG
Responsable de la doctrine comptable



Cristina Sandulachi

Senior Manager KPMG
Doctrine comptable



kpmg.fr



Déclaration de Confidentialité | Mentions légales

Vos données personnelles sont traitées par KPMG*, agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Pour plus d'informations, consultez notre [Déclaration de confidentialité générale](#).

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Pour gérer vos abonnements et vos préférences de communication, merci de [cliquer ici](#).

Pour un désabonnement total des communications marketing de KPMG, merci de [cliquer ici](#).

* «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.

© 2023 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.